15 FÉVRIER 2013

Année 7—Numéro 11

Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean

L'Inter@ctif

RLS
REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Prêts pour les Jeux !

À voir ce mois-ci :

Un clic pour encourager nos athlètes !	P. 2
Inscriptions PNCE Saguenay-Lac-Saint-Jean	P. 3-4
Inscriptions au Gala Prix Reconnaissance Jeunesse 2013	P. 4
Offre d'emploi - coordonnateurs /coordonnatrices de camps de jour - RLS	P. 5
CONCOURS «Écris-moi sans fautes!»	P. 6
Inscriptions au *Camp de filles !* Jeux du Canada	P. 7
Mise en candidature GALA Femmes d'influence en SPORT et en ACTIVITÉ PHYSIQUE au Québec	P. 8
Le Laboratoire en loisir et vie communautaire à besoin de vous !	P. 9
Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir	P. 10-18

Et vous ?

Êtes-vous prêts à encourager nos athlètes pour les Jeux ?

Un clic pour encourager nos athlètes !

Du 1er au 9 mars 2013

Pour suivre les athlètes du Saguenay–Lac-Saint-Jean lors de la 48e Finale des Jeux du Québec, visitez la page Facebook du RLS. Des photos, des résultats, des anecdotes et pleins de surprises !

En primeur, visionnez le message vidéo d'encouragement de Marianne St-Gelais, la marraine de notre délégation !

N'oubliez pas qu'un clic J'AIME sur notre page Facebook est un signe d'encouragement pour nos athlètes !

1. **Cliquez sur l'hyperlien suivant**
2. **Aimez la page Facebook du RLS**
   (en cliquant sur l'onglet j'aime de notre page)
3. **Visionnez le message vidéo d'encouragement de Marianne**

Inscriptions 2013

Cours théoriques pour entraîneurs sportifs (PNCE)
Région Saguenay–Lac-Saint-Jean

Introduction à la compétition – Partie A (anciennement niveau 1)

Condition d'admission : avoir 16 ans avant la date du stage.

- ⇒ **Introduction au programme**
- ⇒ **Prise de décision éthique**
- ⇒ **Élaboration d'une séance d'entraînement**
- ⇒ **Nutrition**

Coût : 95 $ **Horaire prévu : 14 heures**

Dates de la formation :
2 et 3 novembre 2013 à Saint-Bruno

Introduction à la compétition – Partie B (anciennement niveau 2)

Condition d'admission : avoir complété les modules de la partie A « Introduction à la compétition » ou en avoir préalablement obtenu l'équivalence.

- ⇒ **Élaboration d'un programme sportif de base**
- ⇒ **Soutien à l'athlète en situation d'entraînement ou de compétition : enseignement et apprentissage**
- ⇒ **Soutien à l'athlète en situation d'entraînement ou de compétition : habiletés mentales de base**

Coût : 100 $ **Horaire prévu : 15 heures**

Dates de la formation :
23 et 24 novembre 2013 au Cégep de Jonquière - local 220,1

C-2 Diriger un sport sans dopage

Lorsque vous aurez terminé le module *Diriger un sport sans dopage*, vous serez en mesure :

- ℘ de bien comprendre et d'expliquer les conséquences de l'utilisation de substances interdites dans le sport;
- ℘ d'informer les athlètes à propos des protocoles de contrôle de dopage en vigueur lors des compétitions d'envergure;
- ℘ d'encourager les athlètes à préserver leurs valeurs sportives et à assumer une plus grande part de responsabilité vis-à-vis leurs actions personnelles;
- ℘ d'appliquer le modèle de prise de décisions éthiques du PNCE à vos activités d'entraînement dans le but de vous assurer qu'il n'y ait pas de dopage dans votre sport et parmi vos athlètes.

Coût : 55 $ **Horaire prévu : 4 heures**

Date de la formation :
20 avril 2013 au Cégep de Jonquière - local 220,1

Suite…cours théoriques pour entraîneurs sportifs (PNCE)

C-3 Développement des habiletés athlétiques

Une séance en ligne de 2 heures préalable à l'atelier. Consulter le site www.coach.ca pour faire le travail préparatoire en ligne.

Lorsque vous aurez terminé le module *Développement des qualités athlétiques*, vous serez en mesure :

- de mettre en œuvre des protocoles et des méthodes d'entraînement propres à votre sport dans le but de développer ou de maintenir efficacement les qualités athlétiques requises dans votre sport;
- d'appliquer correctement des principes et des variables à des méthodes d'entraînement qui contribuent au développement de la condition physique, de l'endurance, de la force, de la vitesse et de la préparation physique propre au sport;
- de choisir et d'adapter des protocoles et des méthodes de test et d'entraînement afin de répondre aux besoins d'athlètes qui s'entraînent de 6 à 9 fois ou de 9 à 12 fois par semaine.

Coût : 90 $ **Horaire prévu : 9 heures**

Dates de la formation :
20 avril et 21 avril 2013 au Cégep de Jonquière - local 220,1

Information et inscription

Faites parvenir un chèque avant la formation au nom du RLS à l'adresse suivante :
Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean

414, rue Collard Ouest
Alma (Québec) G8B 1N2
Att: Alexandre Lallemand
418-480-2228
agent.sport@rls-sag-lac.org

Vous connaissez un jeune âgé entre 10 et 35 ans qui s'implique activement dans sa collectivité et qui selon vous, mérite d'être reconnu?

175 ans d'implication
Fais briller ta région!

Inscrivez-le au Gala Prix Reconnaissance Jeunesse 2013.

Il vous est possible de déposer sa candidature via internet, en visitant le http://bivoie.com/gala-prix-reconnaissance-jeunesse-2013/.

La procédure est simple : répondez à quelques questions et votre candidat court la chance de gagner une bourse lors du gala qui aura lieu le jeudi 21 mars 2013 à La Tourelle du Collège d'Alma à 19h.

Date limite pour déposer une candidature : 1er mars, 16h.

Coordonnateurs-coordonnatrices de camps de jour

DESCRIPTION DE POSTE

Responsabilité

Sous la responsabilité du Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean, le coordonnateur aura la tâche de gérer, de superviser et de soutenir 3 à 4 municipalités rurales pour l'organisation de leurs camps de jour. Il sélectionnera, supervisera et évaluera les animateurs sous sa responsabilité.

Durée

Durée totale du contrat : 11 semaines (du début juin jusqu'à la mi-août 2013)

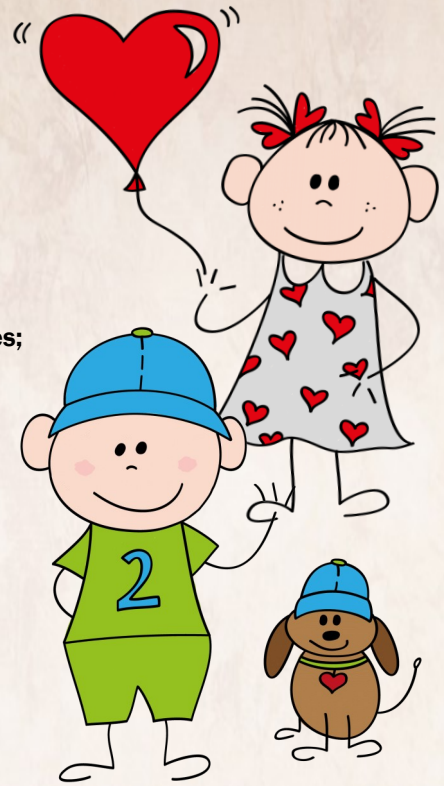

Tâches

- **Mettre à jour la programmation pour les camps de jour 2013;**
- **Sélectionner les animateurs;**
- **Encadrer et évaluer les animateurs des camps de jour d'un secteur attitré;**
- **Organiser des rencontres de formation et d'information;**
- **Intervenir auprès du personnel des camps de jour lors des situations problématiques;**
- **Coordonner et participer aux sorties et aux événements spéciaux;**
- **Assurer la formation continue des animateurs.**

Exigences

- **Avoir étudié à temps plein au cours de l'année 2012-2013;**
- **Envisager de retourner aux études à temps plein en 2013-2014;**
- **Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités;**
- **Posséder une voiture;**
- **Être âgé entre 18 et 30 ans;**
- **Résider dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, durant la période estivale;**
- **Posséder une expérience pertinente dans les camps de jour.**

Lieu de travail

Vous serez appelé à vous déplacer sur tout le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Rémunération

Le salaire de base est 11.15 $ de l'heure. Une expérience jugée pertinente sera considérée.
Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique du RLS.

Ce défi vous intéresse? Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le vendredi *5 avril 2013* (l'oblitération de l'envoi en faisant foi) à :

Agent de développement en loisirs
Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean
414, rue Collard Ouest
Alma (Québec) G8B 1N2
Par courrier électronique : agent.loisir@rls-sag-lac.org

SOIS L'OMBRE
DES GÉANTS
DEVIENS
BÉNÉVOLE

JEUXDUQUEBEC.COM

418.698.2013

Présentateur officiel

Desjardins

Grands partenaires des Jeux du Québec

Québec

Hydro Québec

Rio Tinto Alcan

sports experts

Partenaire principal

Ville de Saguenay 10 ans au service du citoyen

CONCOURS

«Écris-moi sans fautes!»

La Fondation canadienne pour le Dialogue des cultures, Postes Canada et l'Office québécois de la langue française vous invitent à participer au défi d'orthographe. Cliquez sur le mot ou le groupe de mots écrits correctement dans chacune des onze paires proposées en caractères gras et courez la chance de gagner 1000 $!

Pour participer, rendez-vous, avant le 24 mars 2013, sur le site des Rendez-vous de la Francophonie à l'adresse suivante :

http://rvf.ca/concours-dictee.php

CAMP DE FILLES

Vivez l'expérience des Jeux du Canada !

Académie Mentore active

Égale ACTION — ÉGALITÉ PAR L'ACTIVITÉ SPORTIVE

gratuit

« L'ACADÉMIE » C'EST :

- Un camp de cinq (5) jours pour filles en leadership et en organisation d'événements sportifs, du 2 au 6 Août 2013, dans le cadre des Jeux du Canada à Sherbrooke.
- Des ateliers de formation !
- Des échanges avec des expertes du comité organisateur !
- L'observation de différents secteurs d'organisation des Jeux !
- Une implication bénévole à même les Jeux!
- Des activités sociales supervisées !
- Des séances d'activités physiques quotidiennes !
- Des surprises...

L'ACADÉMIE C'EST POUR :

- Vingt (20) jeunes québécoises de 15 à 17 ans intéressées par le concept de l'Académie Mentore Active.
- Il n'est pas obligatoire d'être impliquée au sein d'une équipe sportive.

ÉGALE ACTION C'EST :

Un organisme à but non lucratif qui voit à la promotion de la participation des filles et des femmes de tous âges, en sport et en activité physique et veille à l'équité de cette participation au Québec.

L'ENCADREMENT À L'ACADÉMIE C'EST :

- Trois (3) animatrices adultes, formatrices du programme Mentore Active.
- Trois (3) conférencières invitées par Égale Action.
- Une (1) directrice de l'Académie.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET INSCRIPTION:

Pour connaître tous les critères de sélection et pour vous inscrire, consultez le site internet d'Égale Action **www.egaleaction.com** dans la section «À notre Antenne».

Éducation, Loisir et Sport Québec — Canada — Québec en forme — Sherbrooke 2013 Jeux du Canada Games

GALA Femmes d'influence en SPORT et en ACTIVITÉ PHYSIQUE au Québec – édition 2012

À la recherche de CES FEMMES impliquées en sport ou en activité physique au Québec.

Égale Action présentera le 30 avril 2013, la 8e édition de son Gala Femmes d'influence en sport et activité physique au Québec au Centre Mont-Royal à Montréal. Nous désirons souligner dans le cadre de cette soirée, l'apport et l'impact de ces femmes qui évoluent en sport et en activité physique à travers le Québec et ce, pour l'année 2011-2012. Une occasion unique pour féliciter ces modèles de premières lignes pour leurs efforts et réalisations.

À cette occasion, cinq femmes parmi les quinze (15) finalistes invitées (trois par catégorie : sport régional, sport provincial, sport national, sport international, innovation, initiative en activité physique, prix reconnaissance et une NOUVEAUTÉ, le prix jeunesse MentoreActive destiné aux jeunes filles de 15 à 18 ans recevront le prix *Femme d'influence 2012.* Tout comme en 2011, la Fondation Lola de la région des Laurentides en collaboration avec Égale Action, profitera du Gala Femmes d'influence pour la présentation de ses boursières - édition 2012.

La soirée de reconnaissance en l'honneur de ces femmes d'influence se poursuivra avec la présentation de la catégorie «Femmes d'influence» à même le Gala de Sports-Québec, fier partenaire depuis six (6) ans. Une soirée remplie de belles rencontres, notamment avec la présence et l'allocution de notre invitée d'honneur dont le nom vous sera dévoilé sous peu.

Une occasion unique pour reconnaître les femmes qui ont un impact dans notre vie.

Date limite de dépôt des candidatures : 22 février 2013 à 12h00 au bureau d'Égale Action.

Pour plus d'informations ou pour recevoir une copie des formulaires:

Élaine Lauzon, directrice générale

(514) 252-3114 (3615) ou egale_action@hotmail.com

Égale ACTION ÉGALITÉ PAR L'ACTIVITÉ SPORTIVE

Le bénévolat en loisir, 10 ans après - Volet professionnel

Projet réalisé par le Laboratoire en loisir et vie communautaire (LLVC)

La présente recherche s'inscrit dans le cadre de l'étude « Le bénévolat en loisir, 10 ans après », qui donne suite à l'étude sur le bénévolat en loisir auprès des bénévoles et des professionnels de 2001, dont une première collecte de données a été menée dernièrement auprès des bénévoles. La recherche « Le bénévolat en loisir, 10 ans après - Volet professionnel » s'attarde spécifiquement aux professionnels en loisir au Québec travaillant avec des bénévoles.

Cette recherche origine d'un contexte de bénévolats en changement. Plusieurs interrogations demeurent concernant la consolidation de la vision, des objectifs et des moyens de recrutement et de rétention, les bénéfices de l'engagement, la reconnaissance, la situation du bénévolat et des organisations ainsi que le soutien offert aux bénévoles par les gestionnaires. Ces questionnements sont toujours d'actualité et méritent d'être approfondis.

Avec la réalisation de cette étude, le Laboratoire en loisir et vie communautaire veut connaitre le point de vue des travailleurs en loisir au Québec dans le but de mieux définir les besoins et saisir l'état du bénévolat dans ce domaine.

Cette étude a pour objectifs de :

- **Comprendre le sens du bénévolat et les conditions de pratique et de soutien actuelles des bénévoles dans le champ du loisir;**
- **Outiller les gestionnaires de bénévoles;**
- **Valider certains résultats des études récentes en bénévolat;**
- **Comparer l'évolution des résultats des enquêtes de 2001 à 2012 en bénévolat;**
- **Votre participation à cette étude est souhaitable à l'atteinte de ces objectifs.**

Afin de bien cibler les différents groupes représentatifs des secteurs à sonder, le LLVC collabore avec certains partenaires. Il s'agit des Unités régionales de loisir et de sport, du Conseil québécois du loisir, de SportsQUÉBEC, de l'Association québécoise du loisir municipal, de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, de la Fédération québécoise du loisir en institution et de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées. Un lien URL est acheminé à ces organisations afin que les professionnels participent au sondage en ligne (Internet).

Cliquez ici pour accéder au questionnaire : https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=3096.

David Leclerc, professionnel de recherche
Département d'études en loisir, culture et tourisme
Laboratoire en loisir et vie communautaire
Université du Québec à Trois-Rivières
819 376-5011, poste 3287
david.leclerc@uqtr.ca

Julie Fortier, professeure et responsable de la recherche
Département d'études en loisir, culture et tourisme
Co-directrice du Laboratoire en loisir et vie communautaire
Université du Québec à Trois-Rivières
819 376-5011, poste 3285
julie.fortier@uqtr.ca

BULLETIN
VOLUME 10, NUMÉRO 7 - 2013

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié un bulletin, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Observatoire québécois du loisir

Le loisir au 21e siècle : que seront les services publics ?

Par André Thibault, directeur de l'Observatoire québécois du loisir

Il semble bien que le loisir au 21e siècle verra des changements multiples en matière de caractéristiques de la population et de pratiques de temps libre. Il semble aussi que l'organisation des services publics subira des pressions et fera l'objet de changements principalement justifiés par la rareté des fonds publics et la valorisation de la dimension commerciale et économique du loisir. Par la quantité et la vitesse des changements qui affectent les principaux déterminants du loisir, et particulièrement du loisir public, bien prétentieux celui qui pourrait donner une réponse précise à la question du futur des services publics de loisir.

Parler du futur pose un défi méthodologique puisque définir une vision prospective de l'avenir n'est pas prédire l'avenir comme tel à la manière des devins, mais plutôt élaborer des scénarios possibles sur la base de données tels l'état des lieux, les tendances lourdes et les phénomènes émergents.

LE LOISIR PUBLIC DANS LA TEMPÊTE ?

Plusieurs indices ouvrent des pistes pour entrevoir le loisir du 21e siècle. Quantité réduite et distribution en capsules du temps libre, niveau stagnant de santé économique des communautés et des ménages, choix et idéologies politiques conservateurs même à gauche, finances publiques précaires, et développement tous azimuts de produits et de services profilent les activités de loisir et influencent les services publics de demain.

Parmi les facteurs émergents, il faut prendre en compte l'importance accélérée de l'électronique dans le loisir d'aujourd'hui, la conscience environnementale fluctuante, le brassage multiculturel des populations, le déferlement de la vague des boomers vieillissants au cours des 30 prochaines années et l'augmentation de l'écart entre riches et pauvres. Dans ce contexte, on peut envisager une valorisation des sports d'élite et de la culture de spectateurs qui font du bien quand le reste stagne.

Si on considère ce qui se produit dans les pays qui, avant nous, ont connu une crise de leurs finances publiques et des gouvernements de droite, il n'est pas certain que le statu quo prévale en ce qui concerne les services municipaux de loisir. En Angleterre, qui avait un système semblable au nôtre, les services municipaux de loisir ont disparu au profit de ce que nous appellerions ici des corporations municipales de loisir.

Mais pourquoi ce scénario? Sur quoi repose-t-il? Pour le comprendre, le valider et le préciser, voyons trois facteurs déterminants, leurs tendances et leur capacité à influencer l'avenir.

1- LES 3 C (COMMERCE, COCOONING ET COMMUNAUTÉ) : UN MATCH À COMPRENDRE

Sur le terrain du temps libre, trois occupants poursuivent leurs objectifs propres, toujours en interdépendance et parfois en concurrence les uns avec les autres 1.

1. De loin le plus important, l'industrie du loisir, l'économie commerciale. Ce sont les industries de la culture, du divertissement et du tourisme. Ce monde commercial dépense des centaines de fois plus que le gouvernement du Québec dans le domaine du loisir et a une obligation de profits.

2. Autre acteur, la personne elle-même qui perçoit un moment de liberté et souvent recherche le loisir chez soi : cocooning, cinéma maison, jardinage, internet, etc.

3. Enfin la communauté voit dans le loisir une occasion d'augmenter sa qualité de vie, le sentiment d'appartenance, la socialisation et la participation sociale et publique de ses membres, de favoriser l'éducation des plus jeunes et des nouveaux arrivants, et de se préoccuper d'équité sociale. L'engagement des bénévoles n'a de sens que s'il concourt à l'atteinte de ces objectifs du loisir public.

La conception actuelle des services de loisir municipaux et les valeurs du loisir comme déterminants du développement social sont en compétition avec d'autres conceptions qui rallient une bonne partie de la population et correspondent à une tendance politique qui privilégie l'économie, pour ne pas dire la commercialisation, du loisir.

Il semble bien que les forces commerciales dominent ce rapport de force. À certains égards, la civilisation du loisir rêvée au 20e siècle n'existe aujourd'hui que sur le plan économique où dominent les industries du divertissement, de la culture et du tourisme.

Qui plus est, l'offre de services devient de plus en plus commerciale et les activités qui émergent sont modelées de plus en plus en fonction des produits mis sur le marché. L'ère de l'électronique a révolutionné les activités de temps libre.

Au-delà de l'électronique, les activités de loisir dépendent largement des produits et services. Sans la technologie, le wakeboard, la plongée, et même le trekking, le vélo ou la voile modernes seraient impossibles. Pour les individus, le temps libre est un temps de consommation, celui du travail, de production.

Le corollaire de cette marchandisation du loisir, c'est le cocooning où chacun possède les biens et les produits qui lui permettent de satisfaire ses besoins individuellement.

Dit en d'autres mots, les pratiques se sont individualisées à la manière de la société de consommation où il est économiquement plus rentable (et écologiquement irresponsable) que chacun possède sa piscine, son cinéma et agisse selon ses paramètres personnels en vélo, en danse ou en art. En contrepoids, il y a le bixi, Communauto, les clubs et les coopératives de loisir.

En milieu municipal, plusieurs indices concourent à démontrer la priorité que l'on accorde à l'offre de loisir privée et commerciale. Par exemple, il n'est pas rare qu'un aréna, un centre nautique ou un centre de soccer intérieur, qui génère des profits, soit confié au privé commercial. Même si la municipalité garantit à sa population des heures d'accessibilité à coût modique, il semble bien que la tendance veuille que la majorité des services soient offerts selon des normes commerciales.

2- ATTENTES ET PRATIQUES DE LA POPULATION : CONSOMMATION ET EXCLUSION

Pour les 30 prochaines années, il est clair que le vieillissement d'une proportion jamais vue de la population va changer la demande de services, modeler les cohortes de bénévoles administrateurs, chambouler les priorités en matière de services publics, et constituer un formidable marché de biens et de services dont le secteur commercial risque de s'emparer plus rapidement que les services publics.

Par ailleurs, bien que cette tendance soit moins visible en dehors de Montréal, il est clair que la pénurie de main-d'œuvre annoncée, notamment en raison de la retraite des boomers, va attirer une population immigrante plus nombreuse.

À son tour, cette population contribue à diversifier les pratiques de loisir et les façons d'utiliser les équipements et les lieux actuels. On le voit déjà dans les parcs, qui sont largement investis par cette population nouvellement arrivée. Le multiculturalisme des pratiques de loisir sera aussi favorisé par la mondialisation et la globalisation culturelle et des pratiques de loisir.

Entre-temps, la réduction et la redistribution du temps libre et la progression de la pratique libre militent en faveur d'un scénario où les événements prennent de l'importance dans le portfolio de l'animation et de la programmation du loisir.

Un autre phénomène, sans doute pas nouveau mais persistant, est l'augmentation de l'écart entre riches et pauvres et le maintien d'une frange importante de la population qui se sent exclue ou est exclue des réseaux de loisir et constitue une sorte de sous-culture que les services publics de loisir rejoignent très peu. Or, aucun indice actuel ne permet de croire que cet écart va diminuer. Les politiques sociales sont en régression et les perspectives économiques peu enthousiasmantes.

Enfin une tendance dont il faudra mieux cerner les effets sur le loisir du 21e siècle est le recours quotidien à l'univers virtuel. Contenu culturel, réseaux sociaux, bottins, débats sociaux, jeux et divertissements, techniques de pratique, guides touristiques, toutes ces dimensions du loisir d'aujourd'hui sont réunis en un même instrument, véritable appendice du cerveau chez une majorité de la population de 2012.

3- VALEURS ET CHOIX POLITIQUES : CRISE DES FINANCES ET VIRAGE À DROITE

En 2011, une famille canadienne moyenne consacrait 41 % de son revenu aux impôts et taxes de toutes sortes. En 1961, cette proportion s'élevait à 34 %. Le Québec a une dette de plus de 251 milliards de dollars qui augmente de plus de 1000 dollars la minute.

Bref, les services publics ne peuvent plus être tenus pour acquis. Il en va de même de nos partenaires, comme les commissions scolaires que des partis politiques veulent abolir et qui, déjà, ont de plus en plus une attitude commerciale.

Pas étonnant dans ce contexte que les gouvernements cherchent à stimuler l'économie en tant que source de revenus et à couper les dépenses. Les dépenses sociales, toujours les plus importantes dans les budgets publics, sont une cible majeure des réductions. Dépenser pour stimuler l'économie, couper les dépenses sociales et éviter de nouvelles taxes semble le scénario le plus courant à droite et, souvent, obligatoire à gauche. Bien sûr, selon les idéologies des gouvernements qui se succèdent, on pondérera d'un côté ou de l'autre. Dans tous les cas, on ne peut imaginer que les services de loisir ne soient jamais touchés, ou que leur utilisation comme stimulateur économique ne soit pas envisagée au détriment de leur utilisation comme stimulateur de l'équité sociale.

Dans cette logique, la transformation du citoyen en client constitue une tendance qui semble vouloir modeler et colorer les services publics actuels et futurs.

RECHERCHÉS : CADRES VISIONNAIRES

Bien malin qui pourrait dire exactement ce qu'il adviendra de l'organisation et des services en loisir public. Chose certaine, il faudra une vigilance de tous les instants pour maintenir, justifier et défendre le rôle et les valeurs propres du loisir public et apporter rapidement les ajustements qui assureront la meilleure réponse aux attentes d'une population elle-même en changement. Le statu quo est impossible. Il faudra aussi revoir le cahier des bénéfices du loisir qui jusqu'à récemment n'insistait que sur les avantages pour les individus. En somme, le secteur du loisir public ne peut pas attendre, il doit prendre le leadership.

Sur le plan local, il est urgent de reconnaître que les cadres en loisir doivent savoir exercer une vigilance, avoir une vision claire et être en mesure d'orienter les conseils municipaux vers les modifications les plus utiles. Ces cadres sauront situer concrètement le loisir public, et inventer les modes appropriés de collaboration avec les associations, les partenaires publics et le secteur privé.

Il est également urgent que quiconque devient cadre ait accès à une formation et à un réseau qui lui permette d'acquérir ces nouvelles compétences incontournables au 21e siècle.

BULLETIN
VOLUME 10, NUMÉRO 8 - 2013

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié un bulletin, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Portail des gestionnaires de bénévoles
Pour quoi? Quoi? Pour qui? Comment l'utiliser?

Par André Thibault, et Josée Desruisseaux, Observatoire québécois du loisir

Conscients qu'il existe un besoin de formation et d'information des administrateurs de bénévoles dans un contexte où le bénévolat est en mutation, conscients qu'un riche capital de connaissances en bénévolat s'est constitué depuis une quinzaine d'années, et conscients que le processus d'apprentissage en gestion des bénévoles est souvent provoqué par la recherche de réponses à des questions qui se posent au quotidien, l'Observatoire québécois du loisir (OQL) et la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport du Québec ont convenu que la création d'un « portail des gestionnaires de bénévoles » s'imposait.

Il s'agit d'un site Internet rassemblant plusieurs informations pertinentes et qui, on l'espère, deviendra une référence pour tous ceux qui œuvrent auprès des bénévoles. Un portail pouvant s'adresser à la fois aux professionnels, aux gestionnaires de bénévoles et aux bénévoles eux-mêmes!

DESCRIPTION DU PORTAIL

Le *Portail de soutien aux gestionnaires de bénévoles* offre aux gestionnaires de bénévoles, aux professionnels et aux bénévoles des fiches courtes et précises (environ deux pages), produites à partir d'un matériel abondant issu de multiples sources et validé par des experts. Ces fiches veulent répondre aux différentes questions de *savoir et de savoir-faire* des gestionnaires de bénévoles.

À QUI S'ADRESSE CE PORTAIL?

Les principaux destinataires du portail sont :

- les conseillers, travailleurs en loisir et agents de développement, bref tous les professionnels qui exercent des fonctions de soutien des organismes bénévoles et de leurs administrateurs;
- les membres des conseils d'administration de ces organismes;
- tous les bénévoles ou les gestionnaires de bénévoles qui désirent le consulter.

THÈMES ABORDÉS

Les fiches sont réparties en quatre thèmes, eux-mêmes divisés en sous-thèmes.

1- Comprendre et savoir développer le bénévolat

- Nature, valeur et ampleur
- Impacts sur les personnes et sur la collectivité
- Évolution et changement

2- Savoir gérer et soutenir les bénévoles

- Recruter et retenir
- Reconnaître et remercier
- Former et encadrer
- Consulter
- Assurer la qualité de l'expérience

3- Savoir gérer un organisme

- Dimensions légales de la corporation
- Fiscalité et budget
- Gestion stratégique et gestion courante

4- Maîtriser le travail avec les autres, la concertation et le réseautage

- Protocoles et contrats
- Concertation et collaboration
- Communication et promotion

LES FICHES

Qu'est-ce qu'une fiche?

Chaque fiche a pour but de répondre à une question bien précise. À titre d'exemple, la fiche intitulée « OSBL ou OBNL, quel nom s'applique? » présente la différence entre ces deux appellations.

Voici d'autres exemples de fiches :

- Quelles sont les motivations des bénévoles?
- Comment recruter des bénévoles?
- Quels sont les devoirs et responsabilités d'un conseil d'administration?
- Quels sont les livres que doit tenir un OBNL?
- Quelle est la valeur financière du bénévolat?
- Qu'est-ce que l'enquête sur le bénévolat, le don et la participation?

COMMENT UTILISER LE PORTAIL?

L'adresse du portail est la suivante :

www.uqtr.ca/oqlbenevolat.

BULLETIN
VOLUME 10, NUMÉRO 9 - 2013

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié un bulletin, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Observatoire québécois du loisir

Le profil des bénévoles en loisir de 2001 et 2012 : changements ou similitudes?

Par David Leclerc, professionnel de recherche au Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières

En 10 ans, le profil des bénévoles en loisir au Québec a-t-il changé ? Pour répondre à cette question, le Laboratoire en loisir et vie communautaire vient de procéder à une seconde enquête auprès des bénévoles en loisir.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA PARTICIPATION DES RÉPONDANTS AU SONDAGE

1146 bénévoles en loisir ont rempli le questionnaire en ligne, dont 51 % étaient des femmes et 49 %, des hommes. Les personnes âgées de 51 ans et plus représentaient 57 % des bénévoles, tandis que les 16 à 35 ans en représentaient 8 %. Au même titre qu'en 2001, la grande majorité des participants, soit 96 %, étaient des francophones, et 4 %, des anglophones.

LES RÉSULTATS DES ENQUÊTES 2001 ET 2012 LA PROVENANCE DES BÉNÉVOLES EN LOISIR : UNE RÉPARTITION SIMILAIRE DIX ANS PLUS TARD

La répartition des répondants en 2001 et en 2012 est pratiquement identique. Les seules différences se situent chez les bénévoles « de quartier » (10 % en 2001 et 15 % en 2012) et ceux du palier provincial (13 % en 2001 et 7 % en 2012). On relève dans les deux enquêtes que les bénévoles du milieu municipal (49 %) ont été significativement les plus nombreux à répondre.

Les résultats en pourcentage font état d'une répartition inégale des types d'organismes des bénévoles participants. Cependant, on remarque dans les deux enquêtes que ce sont les répondants du domaine du sport qui ont répondu en plus grand nombre.

En 2012, la courbe est quasi similaire, les bénévoles administrateurs représentant 58 % des répondants, et les responsables de groupe ou effectuant des tâches spécialisées (entraîneur, animateur, etc.) et les bénévoles de soutien (aide diverse ou occasionnelle), 21 % pour chacune de ces deux catégories.

LES CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES BÉNÉVOLES EN LOISIR : UN PROFIL COMPARABLE

De 2001 à 2012, la situation professionnelle des bénévoles en loisir n'a pratiquement pas changé. Les résultats présentés dans le tableau montrent qu'il y a un peu plus de retraités aujourd'hui sur le marché du bénévolat et que, hier comme aujourd'hui, ce sont les gens qui ont un travail à temps plein qui sont les plus engagés.

Les données recueillies sur la situation familiale des bénévoles en loisir confirment d'ailleurs l'hypothèse que ce sont les gens plus occupés qui s'engagent. Les personnes en couple avec enfants semblent s'engager en plus grande proportion.

En contrepartie, les personnes seules s'engagent moins en loisir. En 2001 elles n'étaient que 9 % et en 2012 que 8 % à être bénévoles en loisir.

À la lumière des résultats présentés dans le tableau ci-dessus, on remarque qu'en 2001 et en 2012, la proportion de bénévoles s'accroît à mesure que le niveau d'études complété augmente, notamment à partir du collégial.

Fait particulièrement intéressant, en 2012 plus de 75 % des bénévoles en loisir avaient au minimum un diplôme d'études collégiales.

L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DES BÉNÉVOLES EN LOISIR : LES ANNÉES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT…

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES BÉNÉVOLES

Les bénévoles sondés en 2012, eux, ont commencé à faire du bénévolat en moyenne en 1992 et leur première expérience en loisir est survenue en 1996.

Nous pouvons déduire de ces données que les gens ne commencent pas par le loisir pour faire du bénévolat. En moyenne, ils ont de trois à quatre années d'expérience en bénévolat avant de rejoindre une organisation de loisir.

LE NOMBRE D'HEURE ET L'ARGENT INVESTIS
En 2001, les répondants ont déclaré consacrer en moyenne 28 heures par mois à leur bénévolat en loisir. La tendance est légèrement à la baisse en 2012, alors que le nombre d'heures investi est passé à 25 heures par mois en moyenne.

Au cours de l'année 2001, les répondants ont mentionné qu'ils faisaient du bénévolat dans deux organismes de loisir en moyenne. Ce nombre est demeuré inchangé en 2012 : les répondants ont confirmé qu'ils faisaient également du bénévolat dans deux organismes de loisir en moyenne.

En ce qui concerne les sommes que les bénévoles en loisir déboursent de leur poche chaque mois dans l'exercice de leur bénévolat, les répondants de 2001 ont mentionné qu'ils dépensaient en moyenne 47,10 $ pour leurs déplacements, leurs repas, leur hébergement, le matériel, etc. En 2012, le montant déboursé était quelque peu moindre, tournant autour de 44,82 $ en moyenne par mois.

Les résultats de 2012 montrent que près de la moitié des bénévoles en loisir ont l'intention de poursuivre leur engagement « aussi longtemps que possible ». Nous pouvons comprendre que les bénévoles en loisir semblent avoir du plaisir et avoir un certain sentiment d'appartenance à leur organisation, ce qui expliquerait qu'aucun ne veut rester « le moins longtemps possible ».

QUE RETENIR DE LA COMPARAISON ENTRE CES DEUX ENQUÊTES SUR LE PROFIL DES BÉNÉVOLES EN LOISIR?

L'enquête 2012 appuie et confirme plutôt en grande partie les résultats déjà très significatifs de l'enquête 2001. Si on regarde les taux de participation les plus élevés dans les deux enquêtes, nous observons de grandes similitudes, par exemple chez ceux qui font du bénévolat et travaillent à temps plein (47 % en 2001 et 50 % en 2012), chez ceux qui sont en couple avec enfants (43 % en 2001 et 41 % en 2012), chez les retraités (31 % en 2001 et 40 % en 2012) et chez ceux qui ont un niveau de scolarité collégial minimum (61 % en 2001 et 76 % en 2012).

Certes, les résultats montrent que le profil des bénévoles en loisir s'est diversifié. Et certains de ces changements complexifient la gestion du bénévolat. Pensons seulement au vieillissement de la population et au manque de temps qui a engendré la problématique de conciliation travail, vie familiale et personnelle. Ces exemples témoignent que la société évolue et les bénévoles aussi.

Toutefois, ces changements ne semblent pas se faire sentir autant en loisir que dans les autres sphères du bénévolat. En loisir, il semble y avoir une culture de renouvellement des bénévoles. Au départ, ce bénévolat semble associé aux parents qui s'engagent en raison de la participation de leurs enfants à une activité, pour ensuite faire place aux retraités qui ont du temps à donner.

Bref, les gestionnaires d'organisations n'ont pas à s'inquiéter en matière d'engagement des bénévoles en loisir. Les résultats montrent clairement que l'engagement des bénévoles en loisir n'est pas éphémère et qu'ils sont là pour rester.

BULLETIN
VOLUME 10, NUMÉRO 10 - 2013

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié un bulletin, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Observatoire québécois du loisir

Divertissement et loisirs de la génération Y québécoise

Par May Lisa Vézina, Analyste. Réseau de veille en tourisme,
Chaire de tourisme Transat, École des sciences de la gestion, UQAM.
http://veilletourisme.ca/

Fanatiques de nightlife, les Québécois de la génération Y s'intéressent également en grand nombre aux musées. Constamment branchés sur le Web pour se divertir ou magasiner, ils prennent aussi le temps de visiter les attraits du Québec. Ils sont aussi complexes que les enjeux qui définissent la période dans laquelle ils grandissent. Leurs comportements de divertissement et de loisirs confirment l'intégration des innovations technologiques dans leur quotidien, tout en révélant leurs intérêts pour une variété d'activités traditionnelles.

Quoique les années de naissance utilisées pour définir la génération Y varient, cette analyse cible le segment des 18 à 34 ans, nés ainsi entre 1978 et 1994. Leur nombre, estimé à 7 millions de Canadiens, dont plus de 1,6 million de Québécois en juillet 2011 par Statistique Canada, dépasse largement celui de la génération X.

LES NATIFS DU NUMÉRIQUE

Nés à l'ère de la révolution de l'information, les adultes de la génération Y personnifient bien la tendance liée à la mobilité et à l'hyperconnectivité. Il est devenu crucial d'en comprendre leurs utilisations pour deux raisons principales:

- Les Québécois de la génération Y dominent dans presque tous les aspects liés à l'utilisation du Web (fréquence et durée de fréquentation, taux de participation aux médias sociaux, confiance en la sécurité des transactions en ligne, taux d'adoption des appareils mobiles, etc.).

- Ils sont généralement les premiers à adopter les nouvelles technologies qui arrivent sur le marché et les nouveautés du Web.

Plus de 65% des Québécois âgés de 18 à 24 ans utilisent les médias sociaux quotidiennement, alors que c'est le cas d'un peu moins de la moitié des 25 à 34 ans. Adeptes du divertissement sur le Web, les Québécois de la génération Y téléchargent de la musique, s'adonnent aux jeux en ligne et y écoutent la radio ainsi que la télévision beaucoup plus que l'ensemble des internautes québécois.

Selon l'étude NETendances 2011 du CEFRIO, 67% des 18 à 34 ans ont acheté un produit ou un service sur Internet au cours de la dernière année. Le CEFRIO rapporte également que 62% des Québécois de la génération Y ont recours à Internet lorsque vient le temps de s'informer avant de faire un achat, comparativement à 43% pour l'ensemble de la population québécoise.

POUR LA GÉNÉRATION Y, LA TECHNOLOGIE N'A PAS DE PRIX!

Selon Statistique Canada, les Québécois de 18 à 30 ans ont consacré 6,6% de leurs dépenses totales aux loisirs en 2008, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne (5,9%). La valeur concernant leurs achats en matériel de loisirs (925$) dépasse elle aussi la moyenne (818$), particulièrement lorsqu'il s'agit de biens liés à l'informatique.

Les dépenses en divertissement au foyer sont aussi plus élevées, s'établissant à 570$ chez les 18 à 30 ans, contre une moyenne de 506$ pour tous les âges. Ces natifs du numérique semblent dépenser sans retenue dans la technologie, valorisant davantage que les autres générations ces équipements et gadgets qu'ils intègrent naturellement à leur vie. Près de 90% des Québécois âgés de 18 à 34 ans possèdent un téléphone mobile, et plus du quart d'entre eux ont choisi un modèle intelligent. Chez les 35 ans et plus, ces taux sont respectivement de 68,7% et de 28,4%.

VÉLO, RANDO, ABDOS

Parmi les activités sportives recensées par PMB, le vélo et la randonnée pédestre sont celles que la génération Y préfère. Les jeunes adultes sont également nombreux à faire de l'exercice à la maison, du jogging ainsi que du patin à glace. Plus de 430 000 Québécois de la génération Y ont effectué du camping lors de la dernière année, mais la majorité (75%) n'a pratiqué cette activité qu'une ou deux fois pendant cette période. Près de 20% d'entre eux ont également rapporté s'adonner à la danse, à la chasse et la pêche ou à la natation.

LES JEUNES ADULTES SÉDUITS PAR DE VIEUX ATTRAITS QUÉBÉCOIS

Tout comme pour d'autres générations, le Vieux-Port de Montréal demeure l'attraction québécoise la plus populaire chez la génération Y. Près de 31% des 18 à 24 ans et 25% des 25 à 34 ans ont visité ce quartier historique de la métropole au cours des 12 derniers mois. Le Vieux-Québec compte également parmi les endroits les plus fréquentés, se classant au deuxième rang chez les Québécois de 25 à 34 ans et au troisième chez les 18 à 24 ans. C'est plutôt La Ronde qui arrive en deuxième place chez ces derniers, avec un taux de fréquentation de près de 25%. Les 18 à 24 ans sont également plus nombreux que tous les autres groupes d'âge à s'être rendus au Biodôme de Montréal, au zoo de Granby ainsi qu'à Mont-Tremblant.

À CHAQUE ÂGE SES PLAISIRS

Les sorties dans les bars ou dans les boîtes de nuit sont de loin les plus populaires auprès de la génération Y. Les visites au musée, au zoo ou à l'aquarium détiennent également une place importante pour les Québécois de cette génération. Les parcs d'attraction et les spas accueillent chacun près de 300 000 visiteurs âgés de 18 à 34 ans chaque année.

Tout comme dans le cas de la génération X et des baby-boomers, le hockey demeure l'évènement sportif qui attire le plus grand nombre de Québécois de la génération Y (233 000), mais 70% d'entre eux y ont assisté seulement 1 ou 2 fois au cours des 12 derniers mois.

Vous êtes à la recherche de sessions de formation spécifiques qui pourraient répondre à vos besoins, aux besoins de vos bénévoles, de vos employés ou de votre conseil d'administration?

Découvrez les sessions de formation offertes depuis 2003 par le Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean en collaboration avec le Réseau québécois de ressources en formation et du Conseil québécois du loisir. Les formations s'adressent aux bénévoles et aux salariés afin qu'ils puissent acquérir des connaissances et développer des compétences par de la formation de qualité adaptée aux besoins de la région.

Dans le but d'offrir un service d'excellence, le RLS vous propose un formateur qualifié et reconnu par le Réseau québécois de ressources en formation ainsi que tout le matériel nécessaire à la formation (cahiers du participant, powerpoint, portable, projecteur, formulaires d'évaluation, certificats remis aux participants).

D'une durée de trois heures, les formations peuvent être également offertes sur demande à un groupe spécifique.

PROCHAINE FORMATION

Animation de réunion et procédures d'assemblée

Mercredi 20 mars 2013 – Collège d'Alma – Local P1-532 – 18h30 à 21h30

Les réunions, pourquoi en faire et comment les rendre productives? Cette formation abordera les avis de convocation, les ordres du jour, l'animation, les participants, les étapes de prises de décision, les procédures d'assemblées, l'évaluation de la réunion, le suivi des actions, le procès-verbal et les types de propositions.

Le nombre de places est limité. **Toutes les personnes intéressées à participer à cette formation peuvent s'inscrire dès maintenant** au agent.communication@rls-sag-lac.org ou au 418 480-2228.

Horaire d'ouverture des bureaux du RLS

Du lundi au vendredi

De 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Conception de l'inter@ctif : Maryse Delagrave

Parutions de l'Inter@tif
Prochaine parution le 15 mars 2013

L'inter@ctif s'avère un bulletin électronique tiré à plus de 600 exemplaires. Son contenu est axé sur les activités qui se déroulent au cours du mois de la diffusion ou sur des informations spécifiques pouvant intéresser nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles avant le 10 de chaque mois à rls@rls-sag-lac.org.

414, Collard Ouest
Alma Qc G8B 1N2

Tél.: 418 480-2228
Fax: 418 668-0265

rls@rls-sag-lac.org
www.rlsslsj.qc.ca

Éducation, Loisir et Sport Québec

Le Regroupement loisirs et sports est subventionné par ce ministère.